



Paris, le 01 mars 2011

CE FRET SNCF 2009 / 2011

FO N'A PAS FAILLI !

Élections professionnelles du 24 mars 2011

<http://unacfo.free.fr/fretforceouvriere>

À l'issue des dernières élections professionnelles, Force Ouvrière obtenait deux élus (*un titulaire et un suppléant*) au Comité d'Établissement de Fret SNCF.

Pour autant, nous n'avons pas atteint le seuil des 10 % tous collègues confondus (7,54 %) pour être au sens de la loi désignée organisation syndicale dite représentative.

Avec des élus CE, nous étions pourtant en droit d'accéder à toutes les commissions et missions afférentes à notre statut d'élus !

Malheureusement, dès la mise en place du CE en avril 2009, **toutes les organisations syndicales dites représentatives nous ont fait comprendre que nous n'aurions droit à rien, ni au bureau du CE, ni aux différentes commissions obligatoires !**

Force Ouvrière a même été éconduit de la réunion sur les protocoles CHSCT alors que rien n'empêchait notre présence hormis le zèle de certaines organisations syndicales déterminées à nous éradiquer !

Tout ça au nom de la « sacro-sainte » loi sur la représentativité !

C'est tout juste si nous pouvions prendre la parole dans les réunions plénières du CE !

Sachez tout de même que **la délégation Force Ouvrière s'est imposée au sein du Comité d'Établissement de Fret SNCF.**

Sans relâche nous sommes intervenus sur tous les sujets et surtout nous avons toujours écrit dans nos tracts ce que nous disions en réunion plénière.

Force Ouvrière est la seule organisation syndicale à diffuser systématiquement et sans délai un compte rendu CE.

Tout notre travail syndical Fret de ces deux dernières années est disponible sur notre site Internet.

Bien entendu, le fait de ne pas être représentatif ne nous a pas simplifié la tâche. Les autres organisations syndicales ont toujours pris soin de nous évincer de toutes les intersyndicales, **elles**

ont ainsi totalement nié l'existence de plus de 15 % des cheminots du Fret qui avaient voté pour FO et la CFTC.

Ces mêmes organisations syndicales dites représentatives ont passé leur temps à se diviser malgré leur cohésion de façade.

La grève d'avril 2010 illustre parfaitement nos propos **puisque sur quatre organisations syndicales, deux ont préféré ne pas s'associer au mouvement alors qu'elles étaient parties prenantes antérieurement de toutes les démarches épistolaires !**

Vos élus Force Ouvrière ont durant deux ans défendu avec conviction et fierté les intérêts des cheminots du Fret.

FO a toujours employé le ton de la vérité, même si parfois tout n'est pas facile à dire !

Ni démagogie, ni faux espoir.

Demain, vous devrez désigner les élus qui siègeront au CE pour une durée de 3 ans. Sachez que Force Ouvrière présentera des listes **soutenues par d'ex-militants de la CFTC regroupés au sein du nouveau syndicat FIRST.**

En toute sincérité, nous ne sommes pas en capacité de vous présenter des listes DP complètes sur tous les sites et dans tous les collègues.

Pour autant, **faites nous confiance en glissant dans l'urne un bulletin de vote Force Ouvrière pour la désignation de vos élus au Comité d'Établissement (qui sert de référence pour déterminer la représentativité !).**

LE 24 MARS 2011

**FORCE OUVRIÈRE DOIT RETROUVER
LE DROIT DE NÉGOCIER,
DE CONTRACTER DES ACCORDS ET
DE SIÉGER DANS TOUTES LES
INSTANCES DE L'ENTREPRISE POUR
DÉFENDRE VOS REVENDICATIONS.**

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !

2009 - 2011

Les différentes réunions plénières du Comité d'Établissement au crible !

21 AVRIL 2009

CE DE MISE EN PLACE

Conformément à l'accord national CCE/CE/CHSCT signé par la CGT, SUD, UNSA, CFDT, les organisations syndicales se sont réunies la veille, donc sans FO, pour se répartir les différents postes au sein du bureau du CE. Ceux de Secrétaire et de Trésorier reviennent à la CGT, la gestion des Activités Sociales à SUD. En revanche, les désignations aux autres postes à pourvoir ainsi que celles des commissions ont été repoussées au prochain CE. Nous savons simplement que le nouveau bureau sera constitué de 7 membres, dont 4 CGT, 1 SUD, 1 UNSA, 1 CFDT.

Le Président de Fret SNCF, M. Nadal, refuse d'aborder les dossiers économiques et sociaux lors de la mise en place du CE. Aucun commentaire sur les annonces de réduction des effectifs apportées par la Direction lors de la CPC Fret du 16 avril (-10% de l'effectif global Fret et jusqu'à -30 % pour les ADC !). Il lâche une véritable bombe en annonçant, comme dit dans le document « *Management de la crise* », que la **Direction a mis à l'étude la possibilité d'avoir recours au chômage partiel !**

06 MAI 2009

PAS DE CHÔMAGE PARTIEL MAIS ...

La Direction de Fret SNCF renonce à la possibilité d'utiliser le chômage partiel. Mais l'aurait-elle voulu, l'aurait-elle pu au vu de notre Statut ? Non, mais tout est toujours possible avec l'entreprise. C'est donc un soulagement de voir disparaître cette calamiteuse éventualité.

Frégate, la Direction se jette à l'eau !

Il n'y a pas de fumée sans feu ! La Direction du Fret veut :

- ◆ Accroître la fiabilité du service sans pour autant tomber dans la politique du moins disant car nos conditions sociales ne nous le permettent pas, **et ça me va bien** dit le Président !
- ◆ Réduire l'écart de compétitivité, monter des coûts plus légers, une Frégate ne subit pas les mêmes frais généraux que l'entreprise.
- ◆ La modification des conditions de travail que les organisations syndicales ont refusée l'année dernière (*ndlr : les conditions de travail ne fe-*

raient-elles pas partie de nos conditions sociales ?).

Pour ce faire, la **Direction du Fret conduit deux études approfondies portant sur la possibilité de créer deux entités, l'une consacrée au transport Combiné, l'autre à certains flux du Pôle Produits de Carrière.**

Présentation du dossier en juin 2009, la Direction ne veut pas perdre de temps dans un contexte économique qu'elle qualifie de difficile.

03 JUIN 2009

UN RASSEMBLEMENT AU GOÛT AMER !

Ce Comité d'Établissement n'apporte aucun élément nouveau sur la politique de Fret SNCF. Les conséquences en termes d'emplois avec la perte du client VALLOUREC sont catastrophiques pour la DF Nord, moins 74 agents !

Les 4 organisations syndicales dites représentatives ont organisé un rassemblement à 11 heures devant le siège de Fret SNCF. Le CE est donc interrompu pour permettre à une délégation d'être reçue par la Présidence de Fret SNCF et la Direction RH Nationale. **Le quatuor syndical ne souhaite pas la présence de FO !**

À la reprise des travaux, la **délégation FO lit une déclaration dans laquelle elle se dit solidaire des revendications des cheminots** mais s'insurge contre son éviction de l'intersyndicale au nom de la représentativité ! Face à cette mascarade de CE, FO quitte la plénière.

23 JUIN 2009

UNE FILIALISATION ENVISAGÉE !

Suite au rapport Parlementaire envisageant ouvertement une filialisation globale de Fret SNCF, le **Président de Fret SNCF dit ne pas obligatoirement partager leurs annonces tout en appelant de ses vœux une filialisation par FREGATE !** D'un côté comme de l'autre, c'est notre Statut qui en souffrirait. Pour l'instant, Fret SNCF dit vouloir prendre le temps de la réflexion, ...

23 JUILLET 2009

ACCORD SUR THOUARS ?

Grève sur St-Jory : Les agents de conduite du site ont déposé un préavis de grève couvrant tous les mercredis d'ici la fin de l'année ! Le Président du CE dénonce une telle attitude qu'il considère

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !

disproportionnée par rapport aux revendications des grévistes. Il prétend vouloir écrire aux clients qui vont pâtir de ces grèves ! **Force Ouvrière intervient pour demander à M. Nadal d'arrêter de jeter l'anathème sur les grévistes et de reprendre des négociations sur les revendications loin d'être anodines (problèmes CRML, de commande, de rémunération, ...).**

Thouars : Lors de la DP du 30 juin 2009, les élus de la DP Centre-Ouest devaient se prononcer sur le projet d'accord relatif aux conditions d'emploi dérogatoires des agents du site. Cette DP a été envahie par des agents venus manifester leur désaccord, ce qui n'a pas permis aux délégués du personnel d'émettre un avis. M. Nadal remettra ce sujet à l'ordre du jour de la prochaine DP Centre-Ouest afin que les élus se prononcent pour ou contre ce projet.

VEOLIA CARGO : Force Ouvrière demande à M. Nadal si Fret SNCF s'apprête à acheter les filiales étrangères de VEOLIA Cargo (*Italie, Pays-Bas, Allemagne*) et concomitamment le Groupe EURO-TUNNEL s'accaparerait-il la branche ferroviaire française de VEOLIA Cargo ? Le Président de Fret SNCF confirme cette démarche de Fret SNCF (*mais il ne s'exprime pas sur EUROTUNNEL*) tout en nous précisant que rien n'était encore fait.

Accord mobilité ou TREMPLIN ? La Direction RH veut modifier l'accord mobilité pour accompagner au mieux les cheminots en perte d'emploi. Ce nouveau concept répond au doux nom révélateur de TREMPLIN ! Il va de soi que les futures annonces de la rentrée, relatives à toutes les activités, s'annoncent dramatiques en termes d'emplois.

Nouvelles organisations au Fret : En marge de l'ordre du jour, le Président de Fret SNCF nous remet le document dont il a fait une présentation au Comité Transports et Logistique. Ce texte ne revêt à ce jour aucun caractère officiel. Un des concepts exprimés reposerait sur une commercialisation par axe Multilots/Multiclients. **Le traitement du wagon isolé en prendrait un sacré coup !**

01 SEPTEMBRE 2009 UN SIMPLE CE DE RENTRÉE !

Juste après avoir répondu aux déclarations liminaires des organisations syndicales, le Président du CE précise qu'il a donné un mandat écrit à Monsieur Declercq pour poursuivre les débats car il a quelque 35 questions qui l'attendent dans le cadre de la Commission économique du CCE.

Sur ces entrefaites, la CGT obtient une suspension de séance. La CGT demande aux organisations syndicales de quitter la séance plénière car M. Declercq ne pouvait être Président du fait de son appartenance au collège salariés. **Pour FO, le motif invoqué pour quitter le CE nous semble pour le moins futile !** Nous décidons donc de maintenir notre présence au sein du CE, la CGT et

SUD-RAIL préfèrent le quitter.

29 SEPTEMBRE 2009 PAS D'EFFETS IMMÉDIATS !

La Direction se cantonne à une simple présentation du schéma directeur. D'autres annonces seront faites au prochain CE. L'entreprise a toujours à l'esprit de filialiser une partie du trafic mais se dit tout de même prête à y renoncer si nous sommes capables en interne de réaliser la production sur les mêmes bases qu'une Frégate.

FO est la seule organisation syndicale à donner un avis favorable au plan de formation 2010.

Le Secrétaire du CE reçoit un mandat de l'ensemble des élus pour passer des conventions avec les autres CER afin de leur reverser la part des activités sociales.

27 OCTOBRE 2009 PAS DE FILIALISATION AVANT FIN 2011 !

Notre communiqué de presse résume à lui seul la teneur des débats du Comité d'Établissement :

« Le Directeur de Fret SNCF a dévoilé, aux membres du Comité d'Établissement le 27 octobre 2009, le projet d'entité spécialisée dénommée « Belle-Île ».

Tous les personnels nécessaires au traitement des flux Charbon et Acier seront regroupés au sein d'une même structure. **L'optimisation des ressources devrait normalement engendrer une baisse significative des coûts.**

Les conséquences sociales d'un des pans du nouveau schéma directeur de Fret SNCF sont actuellement difficilement identifiables dès lors que nous n'avons pas encore en notre possession l'ensemble de la constitution des entités spécialisées. **Cette quantification est d'autant plus complexe que la réduction de 30 % de l'activité du « Wagon Isolé » depuis le début de l'année engendre une contraction drastique des effectifs.**

La migration du « Wagon Isolé » vers le concept « Multilots/Multiclients » pourrait également accentuer les conséquences sociales en termes d'emploi.

La Fédération Force Ouvrière des Cheminots a décidé de participer aux différents « comités de suivi de projet » du schéma directeur de Fret SNCF mis en place par le Directeur (*NDLR : à noter que la CGT a tenté de nous exclure en prétextant de la loi sur la représentativité !*).

Notre décision est fortement guidée par le renoncement de la Direction de la SNCF à toute filialisation, même partielle, de Fret SNCF.

Fort de ce retour à un climat plus serein, **Force Ouvrière déploiera toute son énergie pour que la gageure de maintenir le Fret au sein de l'E-PIC devienne une réalité incontestable.**

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !

Force Ouvrière mettra en débat dans tous les chantiers les propositions de l'entreprise avant la consultation du CE, en décembre prochain, sur la création de cette entité spécialisée. »

24 NOVEMBRE 2009 CHIEN QUI ABOIT NE MORD PAS !

Avant d'aborder les compléments au dossier « Belle-Île », présenté au CE le 27 octobre dernier, les organisations syndicales CGT, UNSA, SUD et CFDT obtiennent une suspension de séance.

À leur retour, toutes ces organisations syndicales exigent une discussion sur un accord de méthode avec la Direction RH et, de fait, demandent le report de la consultation sur la création de « Belle-Île » prévue au CE du 17 décembre prochain.

Le Président du CE leur concède juste la tenue d'un nouveau CE, toujours en décembre, sur la consultation de « Belle-Île ». Il invite également toutes les organisations syndicales à lui transmettre les questions relatives à « Belle-Île ».

Alors qu'elles avaient décidé de quitter la réunion en cas de refus de l'entreprise à surseoir à la consultation, les organisations syndicales restent autour de la table !

Pour rappel : Toutes les organisations syndicales, hormis la CGT, étaient d'accord, lors du CE du 27 octobre 2009, de créer des comités de suivi de projet.

Nous ne vous cacherons pas que cette volte-face est symptomatique de la discorde qui règne aujourd'hui entre ces organisations syndicales sur la stratégie à mettre en place au Fret.

Pour Force Ouvrière, nous sommes restés volontairement muets sur ce sujet, **largement abordé lors du dernier CE**, car le débat n'avait pour but que de modifier la stratégie de méthode pour ramener les discussions au seul niveau des Fédérations... représentatives !

17 DÉCEMBRE 2009 LOGISTRA S'INSTALLE À THOUARS !

S'agissant de l'OFP du Havre, nous n'apprenons rien de nouveau. À ce jour, **FO caractérise ce projet d'inacceptable !**

Suite au refus des délégués du personnel, DP Centre-Ouest, à accepter une modification de la réglementation du travail, **le trafic de Thouars sera opéré par LOGISTRA, opérateur de transport Combiné, filiale de la SNCF.**

26 JANVIER 2010 DÉPART DE MONSIEUR NADAL

Cette plénière se tient dans un cadre particulier car, quelques jours auparavant, **nous avons appris le départ imminent de l'entreprise de Monsieur Nadal.**

Malgré cette annonce, M. Nadal préside son dernier CE dans une ambiance délétère.

Bien qu'elle soit d'accord avec FO pour repousser la consultation sur la création de « Belle-Île » au prochain CE **en présence de la nouvelle Directrice Sylvie Charles** (en provenance de STVA), la CGT accepte de poursuivre les débats sur le sujet !

Après les déclarations liminaires et les réponses de M. Nadal, **la CGT demande une suspension de séance pour consulter les organisations syndicales dites représentatives !**

Après une heure d'interruption de séance, la CGT reprend la parole pour exiger que la présidence du CE ne soit plus assurée par M. Nadal. Il s'exécute en confiant par écrit la présidence du CE au nouveau Directeur Adjoint de Fret SNCF, Monsieur Longequeue (remplace M. Declercq parti à la retraite).

Ensuite, la CGT lit un délibéré au nom du bureau du CE afin qu'il soit mis au vote. Ce document fait état de leur insatisfaction à ne pas être en possession de tous les documents relatifs à la création de « Belle-Île ».

Force Ouvrière prend la parole pour dénoncer cette pantalonnade et recadrer le débat au niveau politique d'entreprise (ce CE a plus une connotation « règlement de comptes à OK Nadal ! »).

Face au refus de l'entreprise de surseoir à la consultation, **la délégation Force Ouvrière quitte la réunion plénière du CE.**

Toutes les autres OS votent pour la motion lue par la CGT et se prononcent contre la création de l'entité « Belle-Île » !

23 FÉVRIER 2010 ARRIVÉE DE MADAME CHARLES

Dans sa déclaration, FO répond indirectement à la CGT qui a, dans un tract, associé fallacieusement notre départ du dernier Comité d'Établissement à un acte solidaire à l'égard de Monsieur Nadal.

Cette plénière se tient en présence de la nouvelle Directrice de Fret SNCF, Madame **Sylvie Charles**. La délégation FO intervient pour regretter l'absence de Monsieur Blayau, car **la destitution d'un Directeur du Fret mériterait tout de même des explications** surtout si les prérogatives de la nouvelle Directrice ne semblent pas s'inscrire dans le sillage de son prédécesseur !

Monsieur Aubert effectue une présentation de la Nouvelle Dynamique Métier.

La CGT quitte le CE pour marquer sa désapprobation sur la création des Espaces Emploi Mobilité.

30 MARS 2010 MULTILOTS/MULTICLIENTS

La Direction nous présente son projet sur le Wagon Isolé baptisé Multilots/Multiclients. Rien en re-

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !

vanche sur l'impact de cette réorganisation en termes d'emploi et sur l'avenir des triages.

27 AVRIL 2010 ANNULÉ !

Suite à la grève déclenchée par la CGT et SUD-RAIL, le CE Fret est annulé.

01 JUIN 2010 LES OS PARTENT !

Pour diverses raisons, le Comité d'Établissement de Fret SNCF ne s'est plus réuni depuis le 30 mars dernier.

Malgré tout, depuis cette date, **l'entreprise continue le déploiement de son projet industriel** même si elle a concédé aux organisations syndicales un retour d'expérience sur la commande centralisée des agents de conduite (*Combi-Express*).

Le Comité d'Établissement du 01 juin 2010 revêt donc une importance cruciale sur les informations qui devraient nous y être apportées, **mais également sur la capacité de la Direction à répondre aux attentes des cheminots après moult tensions dans l'entreprise.**

Sous la contrainte de son agenda, la Présidente de Fret SNCF doit malheureusement quitter le CE avant d'aborder l'ordre du jour.

Ce retrait de la Directrice de Fret SNCF est motivé par une rencontre avec un client important de Fret SNCF.

Même si cette absence est regrettable, la Fédération Force Ouvrière des Cheminots ne souhaite pas faire dérailler la bonne tenue du CE.

Focalisées sur la forme et non sur le fond, certaines organisations syndicales préfèrent « *geler* » le déroulement du CE jusqu'au retour de la Présidente qui a transmis procuration au Directeur Adjoint de Fret SNCF pour diriger les débats.

Face à la carence d' élu CE volontaire pour assumer le secrétariat du CE, la Direction clôt la réunion plénière !

La Fédération Force Ouvrière des Cheminots déplore, lors de la réunion entre élus durant la suspension de séance, **qu'une nouvelle fois un CE soit écourté pour des problèmes de forme, bien loin des difficultés ressenties au quotidien par les cheminots.**

18 JUIN 2010 RESTONS SIRIUS !

L'ordre du jour du Comité d'Établissement est pour le moins famélique !

Malgré une demande formulée par toutes les organisations syndicales, hormis Sud-Rail, l'entreprise refuse de reporter le bilan social 2009 alors que celui-ci est truffé d'erreurs !

La présentation de SIRIUS n'est qu'un simulateur de discussion puisque les instances statutai-

res de l'entreprise ont déjà été consultées (*CFHSCT Traction*).

20 JUILLET 2010 UN NOUVEAU CE POUR RIEN !

La veille du CE Fret, le secrétaire du CE (CGT) a avisé FO que les 4 organisations syndicales dites représentatives ne siègeraient pas en séance plénière. Elles trouvent que l'entreprise va beaucoup trop vite sur le déploiement du Multilots/Multiclients dont la première conséquence est la contraction drastique des effectifs sur le triage de Villeneuve-Saint-Georges. **Leurs revendications s'attaquent donc à la forme, gestion du calendrier des restructurations de Fret SNCF, et non au fond !**

A leur initiative, un rassemblement d'une centaine de cheminots se déroule devant le siège de Fret SNCF. Une délégation de ces 4 organisations syndicales est reçue à 10h00 par la Directrice de Fret SNCF.

Cette décision de ne pas siéger est d'autant plus surprenante que le secrétaire du CE (CGT) avait signé l'ordre du jour conjointement avec la Directrice de Fret SNCF !!!

Bien entendu, la salle du CE est restée vide !

31 AOÛT 2010 UN CE SOLIDAIRE DES SINISTRÉS DU VAR

Il n'y a aucune consultation de prévu au Comité d'Établissement. Les réponses de la Direction ne sont que des rappels. La Directrice de Fret SNCF réitère sa priorité pour le « *Wagon Isolé* » en 2011. Le nombre de « *Wagon Isolé* » en charge devrait être de l'ordre de 300 000 fin 2010, à l'identique de 2009. L'objectif de 2011 est compris entre 200 000 et 250 000 WI (*hors filiales*).

Le déficit de Fret SNCF s'élève à ce jour à 197 M€ contre 240 M€ l'année précédente à la même période.

S'agissant du décret et de l'arrêté relatifs à la certification des ADC, l'entreprise refuse d'apporter des informations dès lors que leurs conséquences n'ont pas encore été évaluées par la Direction de la Traction.

Concernant les dérives constatées au sein d'ECR, la Direction du Fret se dit incompétente en la matière malgré une intervention de FO sur les risques que fait courir cette entreprise pour l'ensemble des circulations ferroviaires.

De nombreux accidents et incidents sont venus émailler cette période estivale. **L'entreprise engage sa responsabilité uniquement sur un seul fait et reconnaît avoir pris des mesures correctives approuvées par l'EPSF** (*mise à l'écart des wagons incriminés*).

Le CE s'associe aux populations du VAR qui ont été touchées par les intempéries et décide de leur verser une somme de 14 000 € (*vote unanime*).

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !

Le CE Fret, à l'unanimité, mandate le Secrétaire du CE pour procéder à la réversion dans tous les CE concernés de la dotation aux activités sociales versée par la direction pour l'année 2010.

Une information sur le bilan hygiène, sécurité et conditions de travail 2009 est dispensée aux élus.

Les DPX seront formés aux risques psychosociaux (*pas prévu de former les représentants CHSCT*).

Force Ouvrière demande à l'entreprise qu'elle informe les CHSCT et les cheminots sur la modification du taux d'alcoolémie pour les agents de conduite (0,2 g et non plus 0,5 g par litre de sang).

28 SEPTEMBRE 2010 GEVREY COMME VILLENEUVE !

L'entreprise nous présente les comptes arrêtés pour 2009 dans lequel elle fait état d'un effectif à 10500 cheminots au Fret fin 2011 !

Le passage au tri à plat sur le triage de Gevrey entraînera les mêmes conséquences qu'à Villeneuve Triage. **Plus d'une centaine d'emplois seront supprimés !** À la demande de FO, l'entreprise s'engage à suivre ces agents pour tenter de les reclasser sur leur région.

L'entreprise ne reconnaît pas les problèmes liés à la commande centralisée des agents de conduite.

Suite à la création de « Belle Île », **les agents de la plateforme de Chalons en Champagne seront rattachés en tant qu'unité à la DF Normandie Île de France** (*les agents de conduite et les DPX Traction seront rattachés et commandés par le Bourget de l'UT Nord Île de France*) **et ceux de Champagne Nord Picardie seront rattachés à l'UE Nord Île de France.**

Passage sous le régime des navettes de la section de ligne Lerouville/Novéant qui permet de parcourir d'un seul tenant avec des CRML la ligne Revigny/Woippy, soit 126 km. **FO vote contre lors de la consultation** en demandant à l'entreprise d'ouvrir des négociations sur les modalités d'attribution des allocations de déplacement des CRML. Aujourd'hui, les inégalités de traitement entre CRML sont criantes (*FO revendique le paiement des allocations de déplacement du régime roulant pour tous les CRML*).

S'agissant du rapport annuel sur l'égalité professionnelle des femmes et des hommes à Fret SNCF, FO s'abstient sur la consultation face à une présentation qui évince tous les axes d'améliorations ; **l'entreprise ayant abordé ce sujet par le petit bout de la lorgnette !**

22 OCTOBRE 2010 PAS DE CE POUR MOTIF DE GRÈVE !

La grève contre l'allongement de l'âge d'ouverture des droits à la retraite fait qu'aucune organisation

syndicale ne participera à ce CE.

19 NOVEMBRE 2010 FO NE FAUSSE PAS CETTE INSTANCE !

Les organisations syndicales dites représentatives ne se présentent pas à l'ouverture du CE.

Force Ouvrière refuse de prendre le secrétariat du CE pour ne pas fausser cette instance qui aurait dû s'exprimer sur la modification de l'organisation du travail sur le chantier de VSG et sur la création de la Direction Combi Express. La Présidente clôt, sans l'avoir ouvert, le CE !

14 DÉCEMBRE 2010 NRS POUR LE HAVRE

C'est le premier CE depuis le mois de septembre ! À l'issue des déclarations, la Directrice ne daigne pas répondre aux interrogations des organisations syndicales !

Dans un calme olympien, **la délégation FO s'est dite totalement estomaquée par ce silence qui en dit long sur les relations entre la Direction et les organisations syndicales à l'issue du conflit sur les retraites !**

Ce n'est pas en refusant l'étalement du paiement des jours de grève et l'abandon des sanctions envers des grévistes que le climat va redevenir plus serein !

L'entreprise nous dispense une nouvelle présentation sur la création de l'OFP du Havre. La SNCF crée donc une filiale à Naviland, Normandie Rail Service (*NRS*), pour réaliser les dessertes du Port. **Tous les cheminots du site du Havre ne pourront pas intégrer cette filiale.** FO pose un nombre important de questions sur sa constitution éventuelle (*même si nous sommes opposés à un fonctionnement en filiale*) dans l'intérêt des cheminots du site qui pour la plupart intégreront cette filiale « *juste pour préserver leur emploi* » !

25 JANVIER 2011 RÉSOLUTION, MOTION... ET AU REVOIR !

L'ordre du jour est essentiellement consacré au baptême de nouvelles lignes en NAVETTES. Dans sa déclaration, **Force Ouvrière critique les autres organisations syndicales qui sont malheureusement à l'origine de cette intensification du passage d'un grand nombre de lignes en NAVETTES du fait de leur adhésion aux conclusions du dossier Métier Conduite de 2005.**

La CGT décide de mettre au vote une résolution dans laquelle sont recensées les informations manquantes pour effectuer la consultation des membres du CE sur le passage en NAVETTES des lignes :

- ◆ Bayonne/Artix via la voie unique.
- ◆ Bayonne/Artix via Dax.

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !

- ◆ Bayonne/Lacq via Dax.
- ◆ Bayonne/Hendaye.
- ◆ Dunkerque/Dourges.
- ◆ Grenoble/Saint-Jean de Maurienne.

Toutes les organisations syndicales singent la CGT en votant sa résolution dans laquelle est exigé le report de la consultation.

FO intervient pour rappeler que l'entreprise utilise tout bonnement ce que les organisations syndicales lui avaient concédé en 2005 !

Force Ouvrière critique sévèrement la SNCF pour être la seule entreprise ferroviaire à utiliser deux régimes de travail à l'attention des salariés amenés à circuler sur le RFN. Nous refusons bien évidemment de participer au vote de la résolution CGT.

Après une suspension de séance, la CGT revient avec une motion du bureau du CE pour demander le report de la consultation ! Bis repetita, les organisations syndicales votent pour la motion, FO ne participe pas à cette nouvelle mascarade !

FO vote contre le passage des lignes susmentionnées sous le régime des Navettes, les autres organisations syndicales refusent de participer à la consultation. La délégation CGT se lève pour quit-

ter la séance, les autres... aussi !

FO refuse d'assumer le secrétariat du CE. La Présidente clôt le CE !

17 FÉVRIER 2011

GEVREY APRÈS VSG !

Malgré la démarche commune des OS demandant le report de la consultation sur l'évolution de l'organisation du triage de Gevrey, la Direction l'a maintenue ! Personne n'y a pris part.

FO est la seule OS à dénoncer les agissements d'un opérateur privé sur le site de Cerbère. L'entreprise se dit incompétente pour regarder dans l'œil de son voisin ! Lorsqu'elle constate ou est informée d'une situation ou d'un évènement présentant un risque grave ou imminent pour la sécurité, la SNCF, en tant que GID, doit prendre toutes les mesures conservatoires nécessaires et en informer sans délai l'EPSF et RFF. **Est-ce vraiment le cas ?**

Face à l'autisme de la Direction du Fret, la Fédération Force Ouvrière des Cheminots a remis un courrier d'alerte à la Direction de l'entreprise et va exprimer ses doutes sur le niveau de sécurité dans certaines entreprises par l'intermédiaire d'un courrier adressé à l'EPSF.

CRÉATION DE FIRST



Fédération indépendante du Rail des Syndicats des Transports

Élections professionnelles du 24 mars 2011

Face à l'obstination de leur Confédération à rejeter l'accord passé entre la Fédération CFTC et la Fédération Force Ouvrière des Cheminots pour franchir le seuil des 10 % aux prochaines élections professionnelles, **tous les militants de la CFTC, sauf très rares exceptions, ont décidé de se désaffilier de leur Confédération.**

La Confédération CFTC n'aura rien épargné à certains de ses militants en les traînant lamentablement devant le Tribunal avant de vouloir les exclure de leur syndicat !

Courageusement, afin de poursuivre leur action syndicale envers leurs mandants, ils ont décidé de créer leur propre structure syndicale. **Dorénavant, une nouvelle organisation syndicale existe à la SNCF au travers de FIRST (Fédération indépendante du Rail des Syndicats des Transports).**

FIRST regroupe d'ex-militants et adhérents de la CFTC dont la structure est dorénavant quasiment vide à la SNCF !

Confrontée à la loi sur la représentativité, cette nouvelle organisation syndicale ne pourra pas constituer des listes DP et CE aux prochaines élections professionnelles (*il faut pour cela justifier d'une existence de deux ans au sein d'une entreprise*). **Pour autant, leurs très nombreux militants n'ont pas l'intention de capituler face au dogmatisme dont a fait preuve la Confédération CFTC.**

FIRST soutiendra concrètement les listes DP/CE de Force Ouvrière et ce dans tous les collèges : les ex-militants de la CFTC seront intégrés naturellement dans nos listes DP/CE.

Une nouvelle force syndicale prend forme à la SNCF avec l'objectif de devenir représentative à l'issue des élections professionnelles du 24 mars 2011.

Les enjeux de Fret SNCF sont suffisamment importants pour que nous retrouvions rapidement le droit de négocier et d'investir toutes les instances.

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !



UNE NOUVELLE FORCE SYNDICALE

2011 - 2014

Comité d'Établissement Fret SNCF

Fédération des Cheminots

LISTES CE FO composées avec des militants de FiRST

TITULAIRES	GRADE	DF	SUPPLÉANTS	GRADE	DF	
EXÉCUTION						
1	Laurent Weiss	ACSP	Est	Laurent Ibanez	CRLP	Sud Est
2	Benjamin Cottureau	CRML	Atlantique	André Corriette	AMVKM	Charbon Acier
3	Nicolas Serres	AMVKH	Combi Exp.	Hervé Fachero	AMVKH	Normandie IDF
4	Gérard Deleye	CALG	Normandie IF	Florent Malaise	CRL	Est
5	Philippe Calibet	AMVHM	Charbon Acier	Daniel Vigour	AMVKH	Atlantique
6	Justin Belair	AMVKH	Sud Est	Annick Rohfritsh	ACSP	Charbon Acier
7	Christophe Gagnepain	AMVKM	Est	Cyrille Bompy	AMVK	Est
8	Yann Duchene	AMVK	Sud Est	Patrice Vignal	AMVKHM	Sud Est
9	Sébastien Wojtko	AMVKM	Atlantique	David Favier	CRLO	Combi Exp.
MÂÎTRISE						
1	Francis Grau	CSRMVH	Combi Exp.	Bruno Couturier	CSRMV	Charbon Acier
2	Maurice Oberlin	CSRMV	Charbon Acier	Jean-Fran. Goutaland	CSAD	Est
3	Grégory Geib	TTMV	Normandie IDF	Yves Janin	CSRMV	Sud Est
CADRES						
1	André Joly	CTMV	Atlantique	Raphaël Collignon	CTMV	Normandie IDF
2	Patrick Monin	CTMV	Direction Fret	Didier Le Breton	CTMVP	Direction Fret
3	Philippe Walrave	CTMV	Normandie IDF	Francis Bedel	CACD	Direction Fret

VOTER FO, C'EST REVENDIQUER :

- ◆ Que l'exercice de notations 2011-2012 ne soit pas synonyme d'austérité au travers d'un plan d'économie réalisé au détriment des cheminots.
- ◆ Un véritable avenir pour l'Activité Fret au sein de l'EPIC.
- ◆ Le maintien de la SNCF comme le prestataire des contrats de service public tant pour les TER que les TET (*Trains d'Equilibre du Territoire*).
- ◆ Le maintien de l'unicité de l'entreprise, avec un fonctionnement interne conforme aux impératifs des transports ferroviaires.
- ◆ Le maintien de la médecine d'habilitation au sein de la SNCF.
- ◆ Une prise en compte exhaustive des fonctions entrant dans le périmètre des *postes à pénibilité* permettant une majoration de la prime de travail et l'ouverture à une CPA de 18 mois.
- ◆ La prise en compte du stress au travail par un changement de politique, en particulier envers les personnels de l'encadrement.

Le 24 mars 2011, votez pour les listes FO !